



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 30 : Autres questions à examiner par la Commission technique

CENTRE DE FUSION DE DONNÉES

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Au sens du Doc 9859 de l'OACI, *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)*, la fusion de données est le processus consistant à regrouper de multiples sources de données pour produire des données plus cohérentes, précises et utiles que celles qui sont fournies par une source unique de données.

Un centre de fusion de données présentera plusieurs avantages, par exemple : amélioration de la collecte de données, amélioration de la collaboration et de la communication entre les équipes des renseignements, de commande, de contrôle et d'intervention, accroissement de la capacité d'analyse et de riposte aux événements, conscience de situation accrue pour les analystes des renseignements et les décideurs, augmentation des connaissances saisies et diffusées pour le bien de tous ceux qui sont concernés.

Ces centres de fusion de données faciliteront l'accès d'autres États aux connaissances et pourraient aussi s'inscrire dans le cadre de l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB).

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- a) à reconnaître les avantages que présente un centre de fusion de données pour renforcer la sécurité ;
- b) à charger l'OACI de mettre en œuvre la Recommandation 7.1/1 – Prise de décisions fondées sur des données – et à établir un groupe de travail qui facilitera l'établissement d'un tel cadre ;
- c) à charger l'OACI d'établir des synergies (par intégration) avec le Système iSTARS, qui contient plusieurs applications susceptibles de fournir des outils aux États. Toutefois, l'OACI devrait préconiser une meilleure transparence et une meilleure mobilisation des États dans l'évolution du Système iSTARS ;
- d) à charger l'OACI de présenter au Conseil et à la prochaine Assemblée un rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne cette initiative.

Objectifs stratégiques :

La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne et Développement économique du transport aérien.

Incidences financières :

Références :

1. INTRODUCTION

1.1 La Conférence de haut niveau sur la sécurité (HLSC) de 2015 a été informée des divers types d'informations qui pourraient être visés par un cadre mondial, au moyen de la note HLSC/15-WP/59 présentée par les Émirats arabes unis.

1.2 Elle est convenue de recommander que l'OACI lance une étude pour évaluer la nécessité de renforcer le cadre en ligne du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité – Méthode de surveillance continue (USOAP-CMA) pour en faire un centre de fusion de données plus transparent qui compléterait les travaux menés par l'OACI et les États membres par le truchement de l'USOAP-CMA, du Système de notification électronique des différences (EFOD), des groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) et d'autres groupes de travail.

1.3 On ne sait pas à l'heure actuelle quelle est l'approche adoptée par l'OACI pour la création et la maintenance de ce centre de fusion de données.

2. ANALYSE

2.1 Comme cela est expliqué dans le Doc 9859, la fusion de données est le processus consistant à regrouper de multiples sources de données pour produire des données plus cohérentes, précises et utiles que celles qui sont fournies par une source unique de données.

2.2 Un centre de fusion de données présentera plusieurs avantages, par exemple : amélioration de la collecte de données, amélioration de la collaboration et de la communication entre les équipes des renseignements, de commande, de contrôle et d'intervention, accroissement de la capacité d'analyse et de riposte aux événements, conscience de situation accrue pour les analystes des renseignements et les décideurs, augmentation des connaissances saisies et diffusées pour le bien de tous ceux qui sont concernés.

2.3 Ces centres de fusion de données faciliteront l'accès d'autres États aux connaissances et pourraient aussi s'inscrire dans le cadre de l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB).

2.4 Chacun devrait garder à l'esprit la recommandation formulée par le Bureau de l'évaluation et de l'audit interne dans son récent rapport d'évaluation des plans mondiaux, à savoir le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP). D'une certaine façon, ces cadres pourraient faciliter la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport, en particulier la recommandation 6 selon laquelle le Secrétariat devrait élaborer et mettre en place un système de surveillance des performances, assorti d'indicateurs clairs, d'arrangements et de lignes directrices pour la communication d'informations aux niveaux régional et mondial pour les deux plans. En effet, il n'existe aucun système de surveillance fonctionnel pour le GANP. Les attributions et les mécanismes ne sont pas clairement définis pour la surveillance à différents niveaux et pour la collecte de données au niveau mondial (cadre unique/commun de communication d'informations pour toutes les régions).

2.4.1 Le Cadre en ligne (OLF) pourrait avoir comblé les attentes de la recommandation formulée par la Conférence HSLC en 2015. Pourtant, il conviendrait d'y ajouter des sources de données supplémentaires, comme les recommandations de sécurité relatives à l'Annexe 13 – *Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation* qui sont émises par les États (sans se limiter à celles qui sont adressées à l'OACI), les consignes de navigabilité et les consignes d'exploitation émises par les États, etc.

2.4.2 Ces supercentres révolutionneront la détection des dangers et des risques de sécurité et supprimeront toute entrave inutile à l'accès aux connaissances ou aux données/informations sur la sécurité.

2.4.3 Les Émirats arabes unis se soucient aussi d'une meilleure intégration avec le Système iSTARS qui met plusieurs applications à la disposition des États. À ce même sujet, ils aimeraient mieux comprendre comment ces applications sont déterminées et dans quelle mesure elles sont utiles à leurs utilisateurs.

— FIN —